



Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

Le CII appelle à la création de fonds HERO pour placer l'éducation sanitaire au cœur des plans de redressement économique de l'après COVID-19

Les pertes d'emplois liées à la pandémie de COVID-19 donnent aux gouvernements l'occasion de renforcer leurs personnels de santé et de remédier à la pénurie de six millions d'infirmières dans le monde

Genève, Suisse ; 3 décembre 2020 – Le Conseil International des Infirmières (CII) appelle les gouvernements à allouer des fonds et des ressources supplémentaires pour accroître les possibilités de formation et de reconversion dans le domaine de la santé. Les pouvoirs publics pourraient atteindre cet objectif en aidant les prestataires de services d'enseignement actuels à renforcer leurs capacités et les personnes ayant perdu leur emploi à se reconvertir dans le secteur de la santé.

Tous les pays doivent remédier au choc économique de la COVID-19, tandis que des secteurs tels que les transports, le commerce de détail et l'hôtellerie perdent un grand nombre d'emplois. En parallèle, la COVID-19 a mis à nu de graves pénuries d'agents du secteur de la santé dans de nombreux pays – dont six millions d'infirmières –, comme le souligne le tout premier rapport sur l'état des soins infirmiers dans le monde publié cette année par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et coprésidé par le CII.

Les gouvernements devraient saisir cette occasion pour renforcer les personnels de santé, faire en sorte d'être moins dépendants du recrutement de professionnels de santé à l'étranger et ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes réduites au chômage, en créant un fonds de santé, de formation et de reconversion (ou fonds HERO, pour health, education and retraining opportunity).

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré :

« Les gouvernements doivent placer la santé au cœur de leurs plans de redressement économique pour l'après COVID-19. C'est l'occasion de s'attaquer à la montée du chômage mais aussi d'investir dans le renforcement indispensable des personnels du secteur de la santé. La pandémie nous a montré que les dépenses en matière de santé ne sont pas un coût mais un investissement, et qu'elles accéléreront également la croissance économique. »

« Nous savons également, vu sous l'angle des soins infirmiers, que les pays riches s'emploient activement à remédier à leur pénurie de personnel infirmier en recrutant à l'international. C'est une vision à court terme. Cibler des pays qui ne peuvent pas se permettre de perdre les infirmières qu'ils ont payées pour former a de graves conséquences sur les possibilités de soins de santé offertes à leurs populations et soulève de vraies questions déontologiques. En créant leurs propres fonds 'HERO', les pays plus riches pourraient commencer dès maintenant à être plus autosuffisants et à disposer de personnels de santé plus nombreux, tout en offrant de l'espoir et de nouvelles perspectives aux millions de personnes perdant leur emploi dans d'autres secteurs. »

« Pour être clair, les fonds que nous suggérons de créer doivent servir à préserver les normes les plus élevées en matière d'éducation sanitaire et à créer de plus grandes perspectives grâce à des investissements à long terme, permettant ainsi de disposer à l'avenir de personnels de santé plus solides et résistants, et mieux préparés aux pandémies. À l'échelon mondial, le déploiement de ces fonds pourrait faire de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies et des soins de santé pour tous une réalité possible et tangible, tout en bâtissant une économie plus forte et vigoureuse. »

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch
[@ICNurses](#)